LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2016 // PAGE 1



LE MOT DU MAIRE

Au nom de l'ensemble des membres de l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2016 : Vœux de bonne santé, de réussite tant personnelle que professionnelle pour vous-même, vos familles et vos proches. Que chacun d'entre nous puisse aborder cette nouvelle année de manière plus sereine et plus optimiste.

En effet, à deux reprises cette année, en janvier et novembre dernier, nos valeurs républicaines ont été mises à mal. La haine a de nouveau montré son visage, semant derrière elle, la mort, et faisant de nombreux blessés.

Ce sont le maintien et la protection des valeurs même de laïcité, de tolérance, de respect qui nous permettront de sauvegarder la démocratie et par la même notre "vivre ensemble".

Au niveau communal, l'action du conseil municipal, du Centre Communal d' Action Sociale, du comité des fêtes, des associations tendent à faciliter notre "bien vivre ensemble". Vous avez pu le découvrir tout au long de l'année écoulée, soit par la lecture de notre journal municipal qui a pris une nouvelle forme tout début 2015, soit par notre site internet qui a vu le jour fin juin 2015.

Concernant les travaux communaux, la baisse des dotations de l'état, des participations du nouveau conseil départemental rendent le contexte difficile et nous contraint à réduire nos investissements. La part d'autofinancement communal étant ainsi de plus en plus importante, nous recherchons continuellement cet équilibre entre "plus de services" et "prélèvements fiscaux". Nous avons ainsi réalisé des travaux tels que la réfection totale de l'escalier près du podium, la climatisation de la classe des CP-CE1, la mise en conformité du système campanaire de l'église, l'entretien des routes communales.

J'en terminerai par la modification révision de notre PLU pour l'adapter aux exigences légales actuelles, avec un double objectif : veiller à maintenir une évolution démographique mesurée par l'arrivée de jeunes couples nous permettant de conserver notre école et ses classes, tout en préservant des espaces naturels et agricoles. Notre commune doit continuer son développement de manière cohérente, en préservant notre cadre de vie naturel, ses paysages qui sont des atouts de qualité et de charme.

Pour 2016, outre la poursuite des études PLU, nous prévoyons également :

(Suite page suivante)

LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2016 // PAGE 2

(Suite de la page 1)

- la réfection des toitures nord de l'église ainsi que de l'électricité intérieure (mise aux normes),
- la finalisation de la convention nous liant à la C3G pour la réalisation du bâtiment ALAE et du préau de l'école, ainsi que le choix de l'architecte,
- les études pour la réalisation d'un ossuaire, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans notre cimetière communal.

De plus, à partir du 20 janvier prochain, aura lieu sur notre commune le recensement de la population. Je vous demande donc de réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur.

Enfin depuis quelques mois nous sommes confrontés à des actes d'incivilités voire de petite délinquance qui tendent à se multiplier sur notre commune, tels que dégradations de biens publics. Ces actes traduisent un manque de respect d'autrui et du bien commun. Nous pouvons compter sur l'appui de notre brigade de gendarmerie, mais c'est avec le concours et la bonne volonté de tous que nous arriverons à maintenir le mieux notre "bien vivre ensemble".

Vous laissant à la lecture de notre bulletin, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Thierry AURIOL

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1	C3G: C'EST PARTI!	5
COMITÉ DES FÊTES	2	COMMISSION TRAVAUX	6
MINI MÉCANIQUES	2	ACTES DE VANDALISME	6
RECENSEMENT	3	REPAS DU CCAS	7
SITE WEB DE LA COMMUNE	3	CCAS: CHANGEMENT_	7
DATES À RETENIR	3	RÉUNION D'INFORMATION SUR LES ADDICTIONS	7
ÉTAT CML 2015	3	COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE	8
COURSE CYCLISTE LE 28 FÉVRIER 2016	3	RONDE DES CRÈCHES	9
ÉCOLE: RENTRÉE 2016	4	LES HYDRANGEAS	10
MARCHÉ DE NOËL	4	JEU : OUNT ES AQUÒ?	11
FÊTE DU RAM	5		

Associations

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2016 et vous invite à la salle des fêtes de Montpitol :



Dimanche 17 Janvier:

- à 16h30 : Assemblée Générale
- à 17h30 : Les vœux du Maire, suivi d'une Galette et d'un verre de l'amitié offerts par le comité des fêtes.

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour aider à faire vivre notre commune.

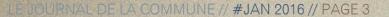
Le comité des fêtes

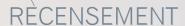
MINI MÉCANIQUES

Le dimanche 24 avril 2016, aura lieu, à la salle des fêtes de Montpitol, la deuxième édition des rencontres «Mini mécaniques».

La visite de cette manifestation qui sera accessible de 10 heures à 17 heures, est gratuite.







Cette année, le recensement se déroule dans notre commune, il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Un agent recenseur : Mme Danielle COUDERT recruté par notre commune se présentera chez vous, muni de sa carte officielle.



Le recensement, c'est simple, vous pouvez maintenant répondre en ligne.

L'agent vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne, lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider sur le site.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Vous pouvez également les remettre en mairie.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Mairie de Montpitol

Infos Mairie

ÉTAT CIVIL 2015

Naissances:

Mathilde Salomé FRUGIER **Baptiste Francis Didier ORLANDO** Pauline Marie Rose CAMPMAS

Mariages:

M. GUILHEMOTONIA et M. VENCENTE

Décès :

Néant

SITE WEB DE LA COMMUNE

Deux nouvelles rubriques sont Infos Pratiques à votre disposition sur le site web de la commune dans la section « Infos Pratiques »:

Démarches Administratives Professionnels Déchets

Pour la première, il s'agit du service d'informations publiques (SIP), qui offre un lieu unique et pratique pour toutes les démarches administratives. C'est un service de la région Midi-Pyrénées.

La deuxième est la liste des professionnels Montpitolois exerçant sur la commune.

Pour y figurer, il suffit d'en faire la demande soit directement en contactant la mairie, soit via le formulaire de communication prévu à cet effet sur le

Rappel de l'adresse du site web de la commune : http://www.mairie-montpitol.fr/

David Wendland

DATES À RETENIR

Comité des fêtes

17 Janvier : AG, vœux du maire, galette CCAS

22 Janvier: réunion info addictions (à Roquesérière) 23 Janvier à 12h00 : repas du CCAS

Association des Parents d'élèves (APE)

6 Février à Roquesérière : Soirée magie 2 Avril à Roquesérière : Chasse aux œufs 1er Juillet à Roquesérière : Kermesse

Autres 24 Avril: Mini mécaniques

COURSE CYCLISTE LE 28 FÉVRIFR 2016

Le 61ème grand prix d'ouverture Pierre PINEL : course sur route Elite Nationale se déroulera le dimanche 28 février 2016.

Départ 13h30 à MONTASTRUC.

Ils passeront dans notre commune en début d'après-midi.

Ils emprunteront:

- la Route d'Azas Route Départementale 30 C
- la Route du Lac Route Départementale 22 H

Mairie de Montpitol

LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2016 // PAGE 4

École

ÉCOLE: RENTRÉE 2016

Comme vous le savez l'école de Montpitol est en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec l'école de Roquesérière; depuis plus d'une dizaine d'année ce RPI compte 5 classes réparties sur les 2 communes. Le nombre de classe dépend donc du nombre d'élèves inscrit sur les 2 écoles.

Comme tous les ans en cette période, l'inspecteur d'académie fait une première évaluation des effectifs pour la rentrée de septembre 2016. Si vous venez d'aménager sur notre commune et que vous souhaitez scolariser vos enfants au sein de notre RPI ou que vous avez un enfant né en 2013, vous pouvez dès à présent contacter la mairie pour visiter les écoles et faire une pré-inscription. Faute d'effectif suffisant une classe pourrait être supprimée dans notre école lors de la prochaine rentrée scolaire

Anne Verdier

APE



MARCHÉ DE NOËL

Le 11 Décembre 2015, la soirée du marché de Noël organisée par l'APE a rencontré comme chaque année un grand succès. Les enfants ont chanté des chants de Noël, en commençant par les petits de maternelle, pour finir par les CM1/CM2.

Les maîtresses ont encore fait un travail admirable, pour le choix des chansons et la préparation des enfants.

Cela pouvait se constater en voyant la motivation des enfants et le plaisir que les parents ont pris à les écouter.

Des décorations de Noël fabriquées par les enfants et les parents d'élèves ont été vendues au profit de la coopérative scolaire et de l'APE. Là aussi, les maîtresses, les responsables d'activité en péri-scolaire le midi et l'ALAE ont su non seulement trouver des idées originales pour les créations, mais également transmettre aux enfants la fierté de réaliser des créations manuelles.

David Wendland









Nous avons été invités à assister au joli spectacle musical de Noël "Le voyage de petite fleur", interprété par Elanora, organisé par l'équipe du Relais Assistants Maternels (RAM*).

Un spectacle est proposé chaque année en décembre aux :

- Assistants maternels et gardes à domicile exerçant sur notre territoire qui fréquentent le service,
- Aux familles des enfants accueillis par ces assistants maternels ou pris en charge par un garde à domicile.
 Nos deux assistantes montpitoloises étaient bien sûr présentes.

Deux séances étaient prévues : l'une recevait une cinquantaine d'enfants, la seconde une quarantaine. Autant dire que cette initiative a eu du succès ! Durant tout le spectacle, les enfants ont été très attentifs et aucun n'a été impressionné ou impatient ce qui gage de la qualité du spectacle choisi !

A la fin du spectacle, un petit goûter fut offert avec quelques surprises pour les petits mais aussi pour les grands.

Merci à l'équipe du RAM!

Nathalie Ollivier

Petite enfance



(*) Le Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou est un service intercommunal gratuit. Il a été créé en partenariat avec la CAF de la Haute-Garonne et répond aux missions fixées par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

L'objectif de ce service est de participer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire.

C3G: C'EST PARTI!

Le lancement de la construction du siège de notre Communauté des Communes (logée depuis sa création dans les locaux de la mairie de Gragnaque) est effectif.

C'est par une belle matinée ensoleillée de novembre que Daniel CALAS, Maire de Gragnague et Président de la C3G et Christian CIRCOLES, Maire de Garidech et Vice président de la C3G chargé des travaux ont solennellement posé la première pierre.

Les allocutions d'usages furent clôturées par un sympathique vin d'honneur.



Siège de la C3G

La fin des travaux est prévue dans une bonne année.



Photos:

Ci-dessus : projet de ouveau siège

À gauche : pose de la 1ère pierre. D.CALAS (à

gauche), C. CIRCOLES

Jean-Claude Boulet



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2016 // PAGE 6

Travaux

COMMISSION TRAVAUX

Périodiquement, lors de gros orages, des coulées de boue font des dégâts importants au bord du lac.

Cet automne nous sommes intervenus pour faire curer le fossé qui borde la plateforme où est installé le club d'aviron.

Cette intervention a été financée par la Communauté des Communes.

La commune, de son côté, a pris en charge une partie des matériaux qui ont servi à la construction d'un muret destiné à éviter que, lors de ces gros orages, la boue envahisse le parc à bateaux et l'espace gravillonné, ce qui est arrivé à plusieurs reprises. Les travaux ont été réalisés bénévolement par des membres ou des sympathisants du club d'aviron.

Nous espérons que cette mesure sera efficace et que les rameurs pourront enfin garder une esplanade propre.

Le chantier de la réparation des toits de la partie arrière de l'église et de la réfection de la façade au-dessus de ces derniers a été reporté au début du mois de janvier ; espérons que, quand vous lirez ces lignes, il aura commencé.



La réparation des dégâts occasionnés par les actes de vandalisme (cf. article ci-dessous) nous prend beaucoup de temps et d'énergie ; souhaitons que cela cesse!

En ce qui concerne la réfection de l'électricité de l'église, l'architecte avance doucement ; les plans sont terminés et la consultation des entreprises a commencé.

D'autres soucis nous attendent : nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre, suite à une fuite d'eau, que la toiture du presbytère (partie la plus à l'est, au-dessus du T4) était en très mauvais état. Nous la faisons voir par plusieurs entreprises qui doivent faire des devis. Affaire à suivre.

Patrick Borry

ACTES DE VANDALISME

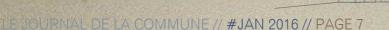
Depuis quelques temps les bâtiments publics de la commune font l'objet d'actes de vandalisme :

- le local technique sous le podium,
- l'école à plusieurs reprises,
- puis la mairie (vol et vandalisme),
- la salle des fêtes à 3 reprises dont une dernièrement où trois volets ont été défoncés, une fenêtre cassée et la porte du bas également défoncée
- et finalement la porte de la salle du catéchisme qui a, elle aussi, été détériorée.

Les lieux sont retrouvés dans un état lamentable donnant un travail supplémentaire au personnel communal déjà bien occupé par ailleurs.

Nous avons à chaque fois déposé plainte auprès de la gendarmerie (6 plaintes au total) et espérons que les auteurs de ces dégradations idiotes qui coûtent de l'argent à la commune seront appréhendés. Il semblerait que, lors des dernières constatations, des indices laissés par les vandales permettent d'avancer dans les recherches.

Nous vous demandons d'être indulgents si vous trouvez un jour les lieux publics (place, boulodrome, parking salle des fêtes, porche de l'église) sales ou en mauvais état, car nous n'avons pas toujours les moyens d'agir rapidement, surtout quand il faut faire des travaux importants comme c'est le cas actuellement à la salle des fêtes.





REPAS DU CCAS

Le 23 janvier 2016 les Centres communaux d'action sociale (CCAS) de MONTPITOL et ROQUE-SÉRIÈRE organisent "LE REPAS DES JEUNES D'AUTREFOIS".

En effet un petit changement de cette journée festive. Les deux CCAS ont décidé d'essayer une formule conviviale en unissant leurs efforts. Nous partageons déjà beaucoup avec notre voisin, en commençant par le RPI, alors avec la fusion des "JEUNES D'AUTREFOIS", la boucle est bouclée.

A l'issue de cette journée, si elle a votre approbation, nous envisagerons de la reconduire alternativement dans chaque commune avec peut être deux ou trois activités annuelles, (voyage, thé dansant,....).

Donc, en résumé:

Le 23 janvier à 12h, à la salle des fête de Montpitol, organisé par les CCAS de Montpitol et de Roquesérière:

"REPAS DES JEUNES D'AUTREFOIS"

Au programme:

Repas servi par "LE PICOTIN GOURMAND"

Menu:

Apéritif

Cocktail avec canapés et amuse bouche

Salade gourmande et son feuilleté de foie gras aux figues et amándes grillées

Filet de lotte à l'américaine

Contre filet de bœuf (façon tournedos) pommes boulangères

plateau de 3 fromages de Midi-Pyrénées

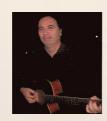
Cœur de tout caramel au beurre salé avec chantilly et coulis caramel

Vin rosé et vin rouge

café

Animation chantée et dansante





avec Liliane TISSERANT et Philippe BONNET

Pour Montpitol, si vous êtes âgé(e)s de 62 ans vous recevrez une invitation personnalisée.

Si vous n'avez pas encore "l'âge d'or", que vous soyez très jeune ou "un ancien d'autrefois", nous espérons bien sur votre participation physique et financière pour seulement 25 € (repas, animation...)

Merci de vous inscrire à la mairie (05 61 84 22 01) pour le 15 janvier au plus tard.

ATTENTION LES PLACES SONT LIMITÉES.

CCAS: CHANGEMENT

Petit changement dans le fonctionnement du CCAS. Il a été voté par les membres et approuvé par la conseil municipal que l'âge minimum pour être invité au traditionnel repas annuel sera calqué sur l'âge légal de la retraite soit 62 ans.

Il est bien entendu que les bénéficiaires déjà « dans le circuit » auront l'avantage d'y rester.

Pour les autres « encore jeunes » qui n'ont pas atteint cet âge de « sagesse » la participation « gratuite » sera effective à votre 62ème anniversaire.

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES ADDICTIONS

Vous vous interrogez? Vous cherchez à comprendre? Est-ce vraiment une addiction? Comment prévenir? Que faire? A qui s'adresser?

Alors n'hésitez surtout pas:

venez poser vos questions ou simplement assister à la réunion

organisée par le CCAS de Roquesérière, et animée par le Docteur Karima KOUBAA, addictologue au CHU de Toulouse-Rangueil :

> le Vendredi 22 janvier à 20h. Salle des fêtes de Roquesérière.

LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2016 // PAGE 8

Commémorations

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Après Roquesérière, c'est Azas qui cette année a accueilli la commémoration du centenaire du début de la "grande guerre". Après une messe de recueillement à l'église, la cérémonie civile s'est tenue autour du monument aux morts tout proche.

Ce fut le dépôt d'une gerbe par les maires des trois communes organisatrices, Azas, Montpitol et Roquesérière, qui ont successivement pris la parole.

Leur ont succédé les Présidents des sections des anciens combattants. Puis le président départemental a remis plusieurs décorations, dont une à Jean Bigat de Montpitol.

Pour clôturer ces moments d'émotion, les enfants des écoles ont chanté la chanson de F. Pagny "le soldat" et toute l'assistance a entonné la Marseillaise.

Ce fut ensuite un vin d'honneur servi sous un chapiteau près de la salle des fêtes ou nous nous sommes retrouvés, plusieurs élus et habitants de Montpitol.

Certains sont restés sur place pour partager un repas convivial et assister aux différents hommages rendus aux "Poilus" de nos communes qui ont donnés leurs vies pour que nous soyons libres.

Nous remercions tout particulièrement les six jeunes gens de Montpitol, qui conscients de l'élément et de ce qu'il représente ont accepté de lire un court texte sur la vie de chacun des disparus.

Un diplôme personnalisé leur a été remis par la section des anciens combattants.

C'est en 2018, à Montpitol que se tiendra la dernière cérémonie de cette commémoration, clôturant ainsi un travail de mémoire, espérant que les événements que nous avons vécus dans notre belle France ne nous entraînent pas dans un autre drame

Jean-Claude BOULET





RONDE DES CRÈCHES

La visite des crèches du doyenné reste pour les visiteurs un moment sympathique, convivial, une pause magique dans des journées bien chargées à l'approche des fêtes de Noël. A Montpitol, l'église a reçu de nombreuses personnes, toutes émerveillées par la crèche confectionnée par les bénévoles, [...] qui n'ont pas ménagé leur temps et leur énergie...pour un résultat à la hauteur de leur investissement. Enthousiasmés aussi par l'accueil toujours aussi chaleureux : quelques

Ronde des crèches

friandises, des boissons chaudes, mais surtout une écoute, un mot pour chacun. Près de la crèche, un gigantesque sapin décoré en partie avec les enfants qui suivent les cours de catéchèse, sur un tableau l'histoire de Saint Blaise, patron de l'église fruit d'un travail de recherche important des bénévoles. A la sortie, le livre d'or qui regorge de félicitations bien méritées.

Pour la dépêche du midi, Eliane Orlando



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2016 // PAGE 10

Botanique

LES HYDRANGEAS

Les plus connus sont les hydrangeas macrophylla (appelés communément hortensias).

En fonction des espèces et des variétés ces arbustes peuvent être placés dans tous les coins du jardin, bien que dans notre région les emplacement à l'ombre et mi-ombre, en évitant le soleil aux heures les plus chaudes, soient à privilégier pour la plus part des espèces.

Des apports d'eau les mois d'été sont nécessaire.



Un ensemble de quelques hydrangeas contre le mur (grimpant) « anomala petiolaris », inflorescences coniques blanche du « quercifolia », à droite « aspera villosa et sargentiana »

Cette espèce est divisée en neuf genre, proposant un choix de formes très important (grimpant,port dressé,retombant,couvre sol) de couleurs(blanc, du rose au rouge, du bleu clair au bleu foncé, bordeaux ou violet) et de tailles. (Le nombre de variétés dans chaque espèces ne peut être donné, car de nouvelles obtentions apparaissent chaque année).

Anomala

Ombre.

Moins de 10 variétés.

Ce sont les hydrangeas lianes. On peut les faire grimper sur un mur au nord ou éventuellement à l'est. Les floraisons sont modestes mais les feuillages sont (parfois panachés) très décoratifs.



Le genre schyzophragmas peut être placé avec les hydrangeas anomala car très proche mais avec des floraisons plus intéressantes.

Arborescens

Soleil mi-ombre.

Une quinzaine de variétés.

Ces hydrangeas nord américain supportent même les terrains calcaires. Il fleurissent sur les bois de l'année, donc les rameaux doivent être raccourcis de moitiée assez tôt en saison (fin mars).



Aspera

Ombre

Plus d'une dizaine de variétés.

Peu d'exigences sur la qualité du sol. Ces plantes originaires de Chine ont des fleurs très grandes mais de courte durée. Les feuilles velues de grande taille sont une indication de ses besoins en eau pendant les mois chauds.



Heteromalla

mi-ombre.

Peu de variétés.

Cette espèce qui nous vient des montagnes asiatiques (Chine, Inde, Birmanie, Vietnam), sont les plus grands du genre hydrangea (entre trois et quatre mètres). Dans nos sols argileux, ils est nécessaire de l'alléger avec du compost et du sable grossier. Il fleurit aussi sur les bois de l'année précédente.



Involucrata

Mi-ombre, ombre,

Peu de variétés

Ces hydrangeas de petite taille (-de 80 cm) possèdent un floraison qui s'étale sur près de cinq mois et demandent des apports en engrais et en eau pendant là période chaude. Il fleurissent sur les bois de l'année et sont taillés comme les arborescens.



Macrophylla

(hortensia) Craint le gel tardif A planter au nord à l'ombre de la maison.

Ce genre, dont la floraison dure de juillet à octobre, comporte de nombreuses variétés qui possèdent un grand nombre de formes et de couleurs d'inflorescence. La couleur peut varier en fonction de la qualité du sol (PH et composition chimique) Il fleurit sur le bois de l'année précédente, en tenir compte lors de la taille









mi-ombre.

Plus d'une trentaine de variétés de tailles (de 80cm à plus de 2m) et de couleurs variées.

Ces hydrangeas redoutent l'excès d'eau de la période hivernale, il faut donc alléger nos sols argileux avec du sable. Pour un belle floraison effectuer une taille sévère en fin d'hiver.



Quercifolia

Mi-ombre.

Une quinzaine de variétés pour ces plantes venant de l'Amérique du Nord. Comme pour les heteromalla il est utile d'alléger le sol afin de protéger la plante de l'excès d'eau hivernal.





Serrata

nombreuses variétés, calcifuge, mi-ombre, ombre

Pour la plus part de ces variétés, alléger le sol pour éviter l'excès d'eau l'hiver. Arrosages assez copieux en été surtout les premières années suivant la plantation.



Pour avoir des hydrangeas bleus, mettre chaque années au mois de Mars une cuillère de sulfate d'aluminium, au pied de chaque plante.

Michel Laurens



JEU : OUNT ES AQUÒ?

Principe du jeu : il faut deviner dans quel endroit de notre commune se cache ce détail.

Jeux

Réponse dans le prochain numéro, où il y aura un autre détail à deviner.

(Ount Es Aquò= Où se trouve cela)

Détail à deviner pour ce mois-ci : cette photo d'un blason XIV

Solution du numéro précédent : Réponse pour le n° d'octobre 2015 :



Cette plaque se trouve sur notre église Saint Blaise, juste à côté de la porte du porche.

C'est une plaque de cocher.

Ces plaques directionnelles en fonte étaient placées à environ 2 mètres 50 à 3 mètres du sol sur des bâtiments publics ou quelquefois privés.



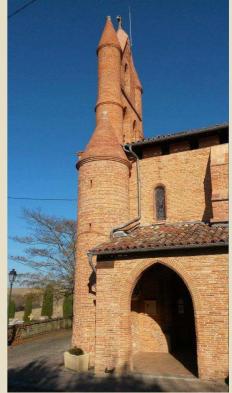
Parfois sur des pyramidions en pierre, ou des poteaux métalliques, aux carrefours et aux entrées et sorties principales des agglomérations.

Elles ont commencé à être posées vers le milieu du XIXème siècle, écrites en blanc sur fond bleu ciel.

Leur nom et leur position élevée viennent du fait qu'elles devaient être facilement visibles et lisibles par les cochers. Il est encore possible d'en voir dans des nombreux villages de France dont le nôtre.

Sur cette plaque, vous pouvez lire le nom de notre village et le département auguel il appartient, le n° du chemin d'intérêt commun, chemin vicinal qui reliait plusieurs communes entre elles, chemin commençant à Vallesvilles et se terminant à Buzet/Tarn, et la distance en km séparant notre village des deux suivants, à savoir Roquesérière et Verfeil. Verfeil est écrit "Vefeil " sur la plaque. Après quelques recherches, il semblerait que ce soit une " faute de frappe " commise par le fondeur lors de la fabrication de la plaque. A confirmer...

Nathalie Ollivier





LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JAN 2016 // PAGE 12

Mots Mêlés

Les étoiles

Adara	Kastor																		
Agéna	Kinosura	E	Z	U	В	E	N	ı	S	Н	E	К	Α	М	Α	Н	К	Α	В
Aldébaran	Miaplatsidus	L	U	S	V	ı	N	K	Α	L	U	N	ı	S	S	E	Α	N	E
Antarès	Mimosa	G	В	ı	ı	S	K	ı	N	0	S	U	R	Α	U	R	Р	Т	Т
Astérope	Naos	Е	R	E	L	ı	E	D	ı	F	D	Α	S	G	L	С	E	Α	E
Ataïr	Nash	В	Α	R	D	R	Т	Α	Т	L	Α	S	0	E	U	U	L	R	L
Atlas	Nunki	Α	U	U	ı	Α	E	K	R	ı	Α	Т	Α	N	G	L	L	E	G
Bakham	Polaris	R	L	Т	U	L	G	R	R	Н	S	Α	N	Α	E	E	Α	S	E
Bételgeuse	Pollux	М	D	D	R	0	Y	E	Α	0	ı	К	ı	Α	R	Α	D	Α	U
Cornu	Rastaban	N	ı	E	E	P	Α	F	Z	M	K	Α	V	S	L	ı	N	В	S
Dénébola	Régulus	Т	U	М	N	В	Т	G	ı	Α	Α	Y	0	Α	Х	S	U	Н	E
Difda	Rucba	R	Α	N	0	E	Α	Α	E	N	R	L	L	R	U	ı	S	К	E
Dzhanakh	Sadalsund	Α	В	J	K	S	В	R	В	V	E	E	Α	Т	L	D	L	Α	Р
Elgébar	Sartan	S	Α	E	E	ı	Α	0	Α	ı	Н	Н	С	Α	L	Α	Α	N	0
Érakis	Scalovin	N	K	Α	S	Т	0	R	L	N	Т	S	S	N	0	В	D	Α	R
Ferkad	Shelyak		K	R	Α	S	Т	Α	В	Α	N	Α	С	ı	Р	S	Α	Н	E
Gainsar	Spica	Α	Α	Т	E	R	E	В	E	L	L	R	U	С	В	Α	S	Z	Т
Hatysa	Tabit	G	K	Α	F	F	Α	L	ı	D	M	Α	С	0	R	N	U	D	S
Heka	Taygète	M	ı	Α	P	L	Α	Т	S	ı	D	U	S	н	Α	Т	Y	S	Α
Hercule	Tejat																		
Homan	Terebell	II le	s scr	ute s	ans r	elâc	he de	epuis	199	0, et	cont	inue	ra pe	enda	nt en	core	au		
Inkalunis	Tureis	moins dix ans si tout va bien :																	
Isida	Véga																		
Izar	Vildiur	Rép	onse	du p	orécé	éden	t mo	t ma	squé	(07/	2015	5) : P	NIN	FARI	NA				
Kaffalidma	Zubenish	Le carrossier et designer italien, basé a Turin, a dessiné un grand nombre de																	
Kakkab	Zubra	Zubra Ferrari, ainsi que la très élégante 406 Coupé de Peugeot.																	
Kapella																			

Informations municipales par mail

Si vous êtes de Montpitol vous pouvez recevoir les informations municipales par mail, il suffit d'envoyer une demande en le précisant à: claude.jan1@yahoo.fr Il n'y a que quelques messages par an et les alertes météo. Les messages sont envoyés en copie cachée (c'est à dire que les autres ne peuvent pas voir vos e-mails). Il est possible de se désabonner sur simple demande.

MAIRIE DE MONTPITOL

Horaires d'ouverture au public

Lundi: 15h30-18h30
Mercredi: 9h30-12h00
Jeudi: 15h30-18h30
Vendredi: 9h30-12h00 **Téléphone**: 05 61 84 22 01

Montpitol Info. Journal de la commune de Montpitol, édité par la Mairie de Montpitol. Édition du mois de Janvier 2016, Gratuite. Directeur de la Publication: Thierry Auriol, maire de Montpitol. Nombre d'exemplaires imprimés et distribués: 170. Conception, collecte des articles et des photos, correction des fautes d'orthographe, création du logo stylisé représentant le village, mise en page et distribution: travail collectif de la commission communication et du conseil municipal: Jean-Claude Boulet, Anne Verdier, Nathalie Ollivier, Hélène Pennekamp, Patrice Rollin, Jean Bepmale et David Wendland. Impression, assemblage, pliage: Espace Repro. Photos: H. Pennekamp, A. Auriol, M. Laurens, D. Wendland, N. Ollivier, JC Boulet. Nous remercions les élus au conseil municipal, ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce Montpitol Info. Autres membres du conseil municipal ayant contribué à la rédaction des articles: Martine Inigo, Patrick Borry, Michel Laurens et Thierry Auriol. Autres personnes avant contribué: Hélène Borry, Eliane Orlando.